

Le Conseil d'état de la Colombie annule une sanction contre Piedad Cordoba



Bogota, 10 août, (RHC).- Le Conseil d'État de la Colombie a annulé la sanction en vertu de laquelle l'ex sénatrice Piedad Córdoba avait été inhabilitée pour exercer des fonctions publiques pour une période de 18 ans. Le Tribunal suprême l'avait condamnée en 2010 pour des présumés contacts irréguliers avec les FARC-AP.

La sanction a été annulée 17 voix pour et 6 contre.

Piedad Córdoba a reçu une reconnaissance spéciale pour sa médiation auprès de la guérilla , en vue de la libération de plusieurs otages et prisonniers.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/102421-le-conseil-detat-de-la-colombie-annule-une-sanction-contre-piedad-cordoba>



Radio Habana Cuba